

# QUI L'EÛT<sup>®</sup> CRUE?

L'Yonne À **AUXERRE**

---

**Le Syndicat Mixte Yonne Médian (SMYM)** exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur son territoire.

**Qui l'eût crue ?**® est un outil de communication développé afin de partager ensemble une même culture du risque d'inondation.

À Auxerre, la rivière Yonne et le canal du Nivernais sont les sources d'un patrimoine historique important. La présence de l'eau influence le développement et l'aménagement de la ville d'Auxerre. Cela peut générer des inondations.

Cette balade urbaine, le long des quais de l'Yonne, vous permettra de découvrir la rivière, son histoire, ainsi que les aménagements et activités qui se sont développés grâce à sa présence.



### Durée du parcours



### Distance

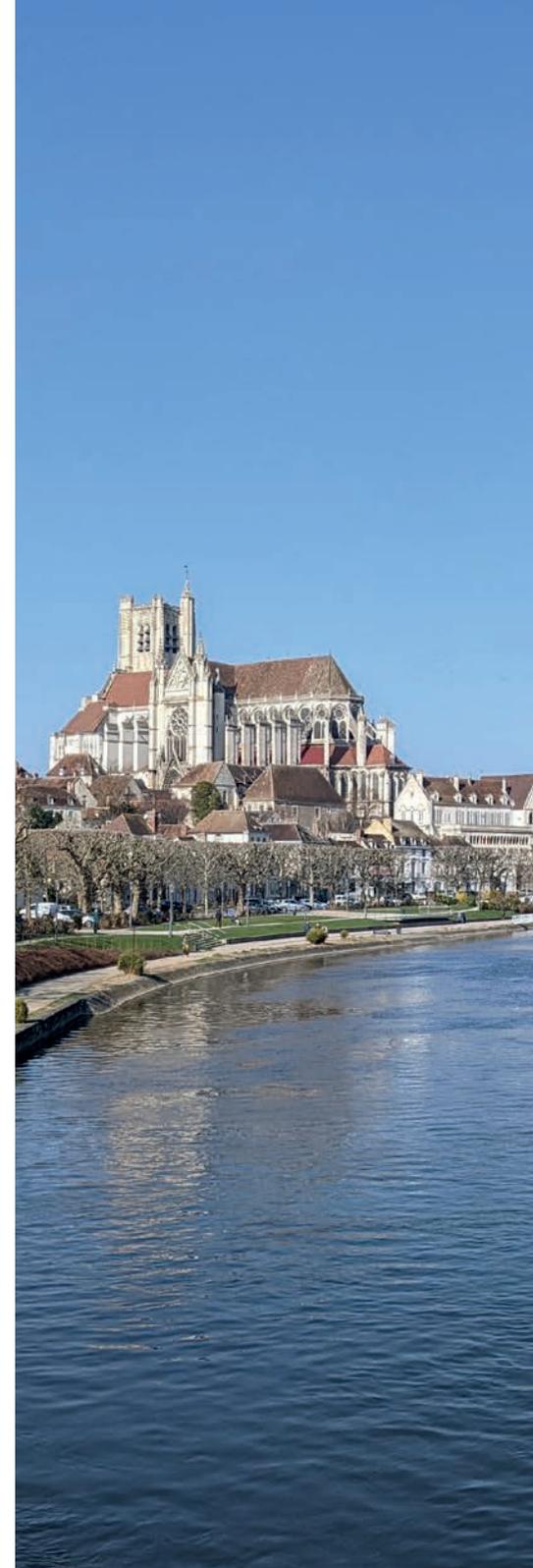
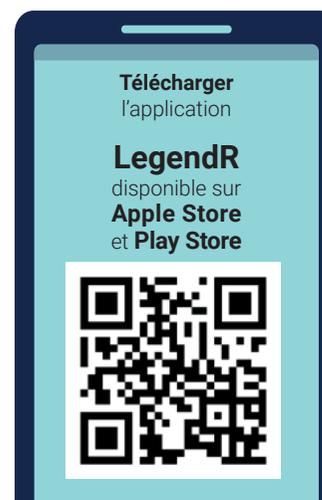


jusqu'au **7** de la zone humide du Moulin du Président.

Balade accessible avec une poussette, en vélo et aux personnes à mobilités réduites.

Ce parcours n'est pas balisé, il est donc important de suivre le plan.

A savoir avant de commencer le parcours :





## Légende

# RIVE GAUCHE

- 1** Parc de l'Arbre Sec
- 2** Écluse du Batardeau (*barrage gonflable*)
- 3** Pont Paul Bert
- 4** Passerelle de la liberté
- 5** Place Saint-Nicolas
- 6** Barrage de la Chaînette (*barrage à aiguilles*)

# RIVE DROITE

- 7** **Étape bonus** : Zone humide de l'île du Moulin du Président

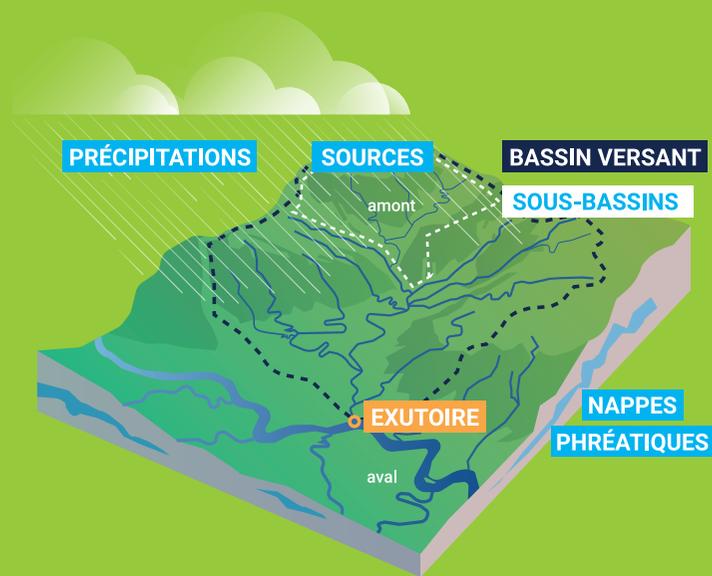
Véritables refuges pour la biodiversité, les zones humides sont des lieux de fraîcheur et de tranquillité, propices aux activités touristiques.

Elles ont été dégradées et sont aujourd'hui en danger, il est donc important de les protéger et les préserver. Le Syndicat Mixte Yonne Médian (SMYM) porte un projet de restauration et de valorisation de la zone humide située sur l'île du Moulin du Président à Auxerre.



## 1 PARC DE L'ARBRE SEC

**Les dessous d'un cours d'eau :** Un cours d'eau s'écoule du point haut, depuis sa source en amont (montagne), vers un point bas, en aval (vallée). Il circule dans son bassin versant, l'espace dans lequel convergent toutes les eaux de surface (pluies, cours d'eau) et souterraines (nappes phréatiques, sources), jusqu'à une sortie unique, l'exutoire. Il existe deux types d'exutoires pour un cours d'eau : l'embouchure ou la confluence. Dans le cas de l'embouchure, le cours d'eau se déverse directement dans la mer ou l'océan, lui conférant ainsi le statut de fleuve. En cas de confluence, il se déverse dans un autre cours d'eau plus important, devenant alors un affluent de ce dernier. Chaque cours d'eau conflue avec un autre cours d'eau, jusqu'à rejoindre la mer ou l'océan.



Un bassin versant se compose de divers sous-bassins, à l'image de poupées gigognes. L'Yonne est un sous-bassin de la Seine, ses eaux s'écoulent du Morvan vers la région Parisienne. La taille d'un bassin versant dépend de celle de son cours d'eau principal : celui de la Seine est 7 fois plus vaste que celui de l'Yonne.

En réalité, les eaux de l'Yonne l'emportent sur celles de la Seine. Ainsi, c'est la Seine qui conflue dans l'Yonne, et non l'inverse ! Malgré cela, on continue de se référer au bassin de la Seine, car elle est ancrée dans l'histoire.

**Une grande diversité :** Les cours d'eau sont influencés par leur environnement : la topographie (le relief), la géologie (le sous-sol), le climat, etc. En montagne, le cours d'eau s'appelle torrent, dans la vallée, ruisseau ou rivière et en plaine, fleuve. La diversité des cours d'eau crée une multitude d'habitats pour la faune et la flore, ce sont de véritables refuges pour la biodiversité.

### Qui es-tu rivière Yonne ?

**Personnification :** Déesse Icauna (époque gallo-romaine du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup> siècle après J.-C.)

**Source :** Mont Préneley dans le massif du Morvan, à Glux-en-Glenne (Nièvre)

**Exutoire :** Confluence de la Seine, à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne)

**Longueur :** 292,3 km

**Surface du Bassin versant :** 10 836 km<sup>2</sup>

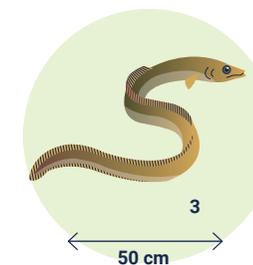
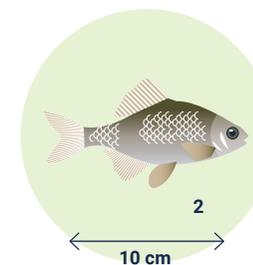
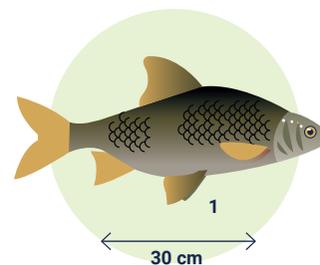
**Principaux affluents :** Beuvron, Cure, Serein, Armançon, Tholon, Vrin et Vanne

**Principales villes traversées (de l'amont vers l'aval) :** Corbigny, Clamecy, Vermenton, Auxerre, Migennes, Joigny, Villeneuve-sur-Yonne, Sens, Pont-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne

**Particularité :** Navigable sur 108 km entre Auxerre et Montereau-Fault-Yonne

### Faune :

- 1 Gardon - *Rutilus rutilus*
- 2 Bouvière - *Rhodeus amarus*
- 3 Anguille d'europe - *Anguilla anguilla*



## 2 ÉCLUSE DU BATARDEAU

À Auxerre, l'Yonne est navigable et connectée au canal du Nivernais, spécialement aménagé à cet effet. Cette jonction est visible au Batardeau.

Au 16<sup>e</sup> siècle à Paris, la demande grandissante en matières premières, notamment de bois, a été le point de départ de l'expansion du transport par bateau des marchandises : la batellerie. Autrefois, les bateaux empruntaient les cours d'eau naturels, mais ceux-ci ne convenaient plus à la batellerie moderne car trop étroits, trop sinueux, trop peu profonds. Pour remédier à cela, des canaux (voies d'eau artificielles droites) en béton, pierre ou ciment, ont été construits. Le canal du Nivernais, reliant la Loire à l'Yonne via Saint-Légers-des-Vignes (Nièvre) jusqu'à Auxerre (Yonne), en est un exemple.

**Le Canal du Nivernais :** L'Yonne et le canal du Nivernais ont joué un rôle crucial dans le transport de marchandise vers Paris. On pouvait retrouver dans les cargaisons des bateaux : des céréales, du bois, du charbon, du vin Icaunais, de la pierre de taille de Bourgogne, des cendres pour la lessive et des écorces pour les tanneries. Le bois provenant des forêts du Morvan était principalement acheminé sous forme de radeaux constitués de stères de bois, connus sous le nom de «Train de bois » (voir p.10).

**Longueur 174 km Construction de 1784 à 1842**

**Barrages écluses :** Les traces de cette activité batelière sont encore présentes à Auxerre, avec les écluses et barrages, utiles au bon fonctionnement de la navigation.

**116 écluses 21 barrages**

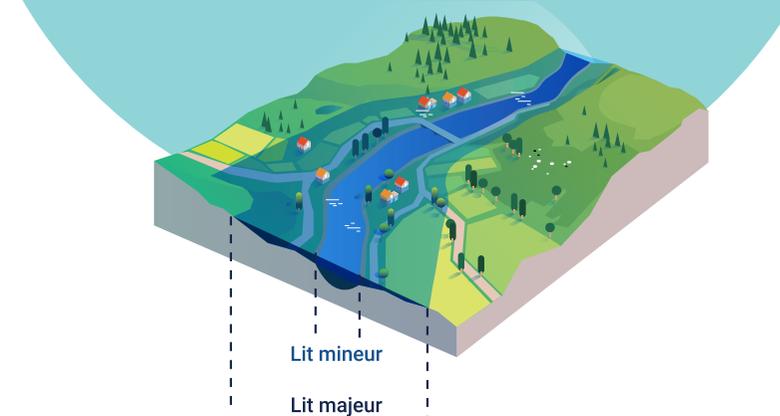
Les écluses sur les canaux permettent aux bateaux de franchir les reliefs, comme des marches d'escaliers. Les barrages, quant à eux, maintiennent un niveau d'eau suffisant, pour assurer la navigation et les autres usages de l'eau. Ils sont installés sur les cours d'eau, qui alimentent le canal. La construction du canal du Nivernais a entraîné la modernisation des installations, avec l'apparition de barrages à aiguilles et hausses.

**1 Barrage à aiguilles :** Charles Antoine François Poirée, ingénieur en chef du canal du Nivernais 1834

**2 Barrage à hausses :** Jacques Henri Chanoine ingénieur au canal du Nivernais 1860

Pour en savoir plus, voir le panneau au barrage de la Chaînette.

**Le canal du Nivernais compte encore 9 barrages à aiguilles.** Ces ouvrages sont progressivement remplacés, modernisés et sécurisés par VNF, comme le barrage gonflable du Batardeau, à Auxerre. En aval, on trouve le barrage de la Chaînette, qui est composé de 612 aiguilles ! Chaque aiguille a un poids moyen de 11 kg !



**La dynamique des cours d'eau :** Les cours d'eau sont des milieux vivants, dynamiques et mobiles qui évoluent pour maintenir leur équilibre naturel. Les changements saisonniers de pluies et de températures modifient le débit (volume d'eau qui s'écoule en une seconde à un point précis) et le niveau des cours d'eau. L'été est une période de basses eaux appelée «étiage», tandis que l'hiver est une période de hautes eaux, appelée «crue».

Le cours d'eau s'écoule dans son «lit mineur». Lors d'une crue, il peut déborder dans son «lit majeur», considéré comme une zone inondable. On parle alors de «risque d'inondation» car ce phénomène, naturel, peut être dangereux pour l'Homme, affecter ses activités, les habitations, ainsi que les réseaux d'eau potable, d'électricité, etc.

**Le niveau de l'eau :** Au 19<sup>e</sup> siècle, les barragistes et éclusiers du Service de la Navigation devaient s'assurer tous les jours que le niveau d'eau du canal soit suffisant et sans danger pour la navigation, en utilisant des échelles de crue. Aussi appelées échelles limnimétriques, il s'agit de règles graduées qui indiquent la hauteur d'eau du cours d'eau par rapport à son fond, qui est à 0.



Les points au-dessus des chiffres décimaux indiquent la valeur en mètre de la hauteur d'eau

En cas de menace d'inondation, les éclusiers et les barragistes hissaient un drapeau rouge pour avertir les bateliers du danger à venir. Ils alertaient aussi les services publics, permettant ainsi à la population de mieux se préparer à la montée des eaux et de se protéger en aval. Contrairement aux idées reçues, les barrages du canal, ne sont pas conçus pour contrer les inondations, ils sont ouverts pendant les crues pour



Voies navigables de France (VNF) est l'établissement public qui assure la gestion de l'écosystème fluvial national (dont l'Yonne et le canal du Nivernais). Il assure l'exploitation, la maintenance et la mise en valeur du réseau fluvial français, tout en veillant à la disponibilité de la ressource en eau et en assurant la sécurité des biens et des personnes.





## 3 PONT PAUL BERT

**19 janvier 12h**  
1m80\* d'eau

### La crue de 1910

De très fortes pluies sont tombées en amont, dans le Morvan, les ingénieurs du Service Hydrométrique du Bassin de la Seine (Service Météorologique), craignent que l'Yonne « éprouve une très forte crue\*\* ».

**20 janvier 7h**  
2m67\* d'eau

Le débordement de l'Yonne est en cours le long des quais. Les éclusiers et les barragistes ont hissé le drapeau rouge. Il est annoncé publiquement une grande crue de l'Yonne.

**21 janvier 14h**  
3m80\* d'eau

Le pic de la crue de l'Yonne en 1910 représente le record absolu de hauteur d'eau enregistré à Auxerre ! En l'espace de 2 jours, l'Yonne est montée de 2 m. Plusieurs secteurs d'Auxerre ont été inondés. En rive gauche, le parc de l'Arbre-Sec, le quai de la Marine et la place Saint-Nicolas. Sur la rive droite, le quartier Saint-Martin-lès-Saint-Marien et l'île du Moulin du Président ont été sévèrement touchés.

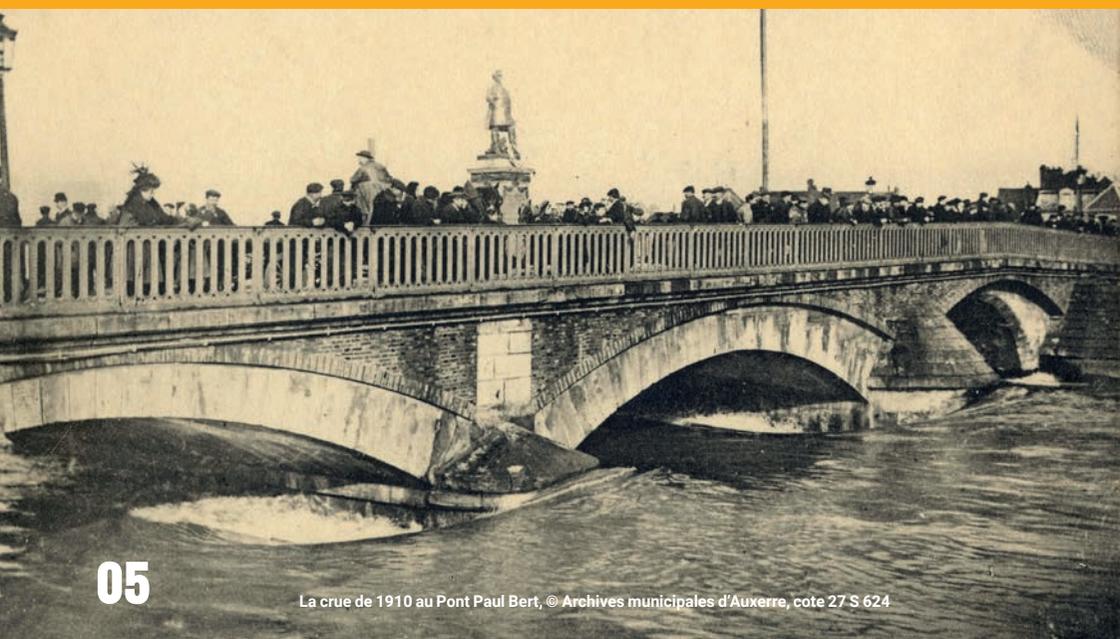
**28 janvier 7h**  
1m90\* d'eau

Après une semaine de décrue, l'Yonne a retrouvé son niveau initial. Elle a ravagé les habitations et les industries, perturbant leurs activités. Les dégâts des particuliers sont estimés à 350 000 francs à Auxerre, soit l'équivalent de 1 500 000 € \*\*\*. La surveillance est de mise car l'insalubrité des zones inondées risque de provoquer des accidents et de favoriser l'apparition d'épidémies et de maladies graves.

\*Hauteur à l'échelle de crue Pont Paul Bert

\*\*Avis de crue du Service Hydrométrique du Bassin de la Seine © Archives municipales d'Auxerre

\*\*\*Journal quotidien Le Bourguignon © Archives municipales d'Auxerre



La crue de 1910 au Pont Paul Bert, © Archives municipales d'Auxerre, cote 27 S 624



Il existe des repères d'époque, gravés sur les maisons éclusières ou les ponts, comme sur/sous le Pont Paul Bert.



La crue de 2001 au port de plaisance, © Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois



Crue centennale



Crue exceptionnelle



Ruissellement

**Une crue centennale :** L'évènement de 1910 correspond à une crue centennale. Chaque année il y a une probabilité de 1 sur 100 qu'une telle crue survienne. Plus la probabilité est faible à l'année, plus la crue est rare et plus son intensité est forte. Cet évènement sert aujourd'hui de référence dans l'organisation de la prévention du risque d'inondation.

**La mémoire du risque :** La météo de janvier 1910 a impacté l'ensemble du bassin versant de la Seine. Plusieurs affluents en crue se sont croisés : c'est la concomitance des crues. Cela a entraîné une montée extraordinaire du niveau de la Seine à Paris, affectant la ville pendant un mois. Pour se souvenir de ces événements, les repères de crues inscrivent les hauteurs d'eau survenues lors des crues.

**Les inondations par ruissellement :** Auxerre n'est pas uniquement menacée d'inondation par le risque de débordement de l'Yonne. Lors d'évènements pluvieux intenses, il est possible que l'eau ne puisse pas ou plus s'infiltrer dans le sol, provoquant ainsi des inondations par ruissellement. Dans les zones imperméabilisées (bétonnées, goudronnées, etc.), le ruissellement des pluies, peut engendrer des inondations.

En plein été, le 23 juin 2022, en 1h, était tombé l'équivalent d'un mois de pluie. Certaines rues du centre-ville se sont transformées en torrent. L'eau de pluie s'était accumulée dans les points bas, inondant caves et résidences, les privant d'électricité et d'eau potable alors même que le niveau de l'Yonne était stable.



### En savoir plus :

Si vous souhaitez connaître les bons comportements à adopter en cas d'inondation. Le dispositif EPISEINE, mis en place par l'EPTB Seine Grands Lacs, met à disposition, sur sa plateforme web de nombreuses ressources.

<https://episeine.fr/>



Ruissellement de 2022 dans la rue du 4 septembre, © ValThomas5 sur X (Twitter)



## 4 PASSERELLE DE LA LIBERTÉ

**Peut-on empêcher une inondation ?** Les inondations sont des phénomènes naturels inévitables. Des solutions existent pour réduire le risque d'inondation. En ville, zone d'enjeux, l'eau doit être gérée à la parcelle, dans des réseaux suffisamment dimensionnés. En zone à faible enjeux, des Zones d'Expansion de Crue (ZEC) naturelles ou aménagées permettent de favoriser les débordements à des endroits choisis (parcs, prairies, terrains de foot etc.). À Auxerre, en cas de débordement de l'Yonne, le parc de l'Arbre-Sec, le port et la zone humide de l'île du Moulin du Président jouent le rôle de ZEC.

**Quel rôle pour les zones humides ?** D'après le code de l'environnement, les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau, dont les sols sont habituellement inondés ou gorgés d'eau de façon temporaire ou permanente : marais, tourbières, prairies humides, etc. Leurs sols se gorgent d'eau en hiver comme des éponges et la restituent progressivement en saison sèche, offrant un soutien vital pour répondre aux besoins du milieu naturel. En période de crue, ces zones facilitent l'absorption du trop-plein des débordements des cours d'eau.

Ces milieux étaient autrefois mal perçus, surtout au Moyen Âge. Les croyances de l'époque y voient des lieux insalubres et porteurs de maladies. Ainsi, de nombreuses zones humides ont été asséchées pour y établir de nouvelles parcelles agricoles. Actuellement en France, plus de la moitié des zones humides ont été altérées ou détruites.

**La transformation des cours d'eau :** L'Homme a progressivement façonné les cours d'eau selon ses besoins (moulins, agriculture, etc.). Or, modifier la morphologie

des cours d'eau réduit leurs capacités à servir d'habitats pour la biodiversité et transforme la dynamique de leurs crues. Les travaux de recalibrage (élargissement et approfondissement) ou de rectification (suppression des courbes) accélèrent les écoulements, limitent les débordements et ainsi, réduisent l'infiltration de l'eau. Cela tend à réduire le temps de réaction face aux inondations en aval et peut inonder des zones qui ne l'auraient pas été naturellement.

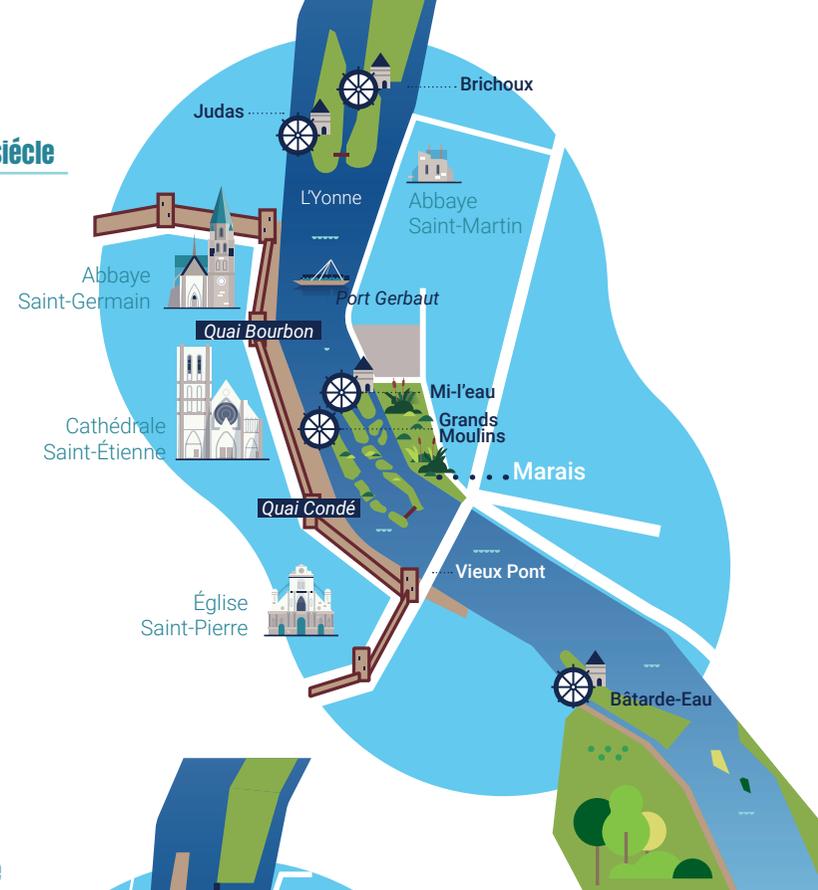
À Auxerre, l'activité batelière a transformé l'Yonne. Elle était originellement parsemée d'îles et peu profonde, rendant sa navigation difficile. Au 20<sup>e</sup> siècle, d'importants travaux ont été entrepris pour la rendre navigable pour le grand gabarit de l'époque : retrait des îles et remaniement du fond. Ces travaux ont entraîné la destruction du Marais, situé autrefois sur la rive gauche, afin de créer le port de plaisance actuel.

Le Syndicat Mixte Yonne Médian porte de nombreuses actions pour limiter le risque inondation comme la création et la restauration de Zone d'Expansion de Crue (ZEC), la restauration et la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides, et accompagne les communes dans leurs projets d'aménagement du territoire.

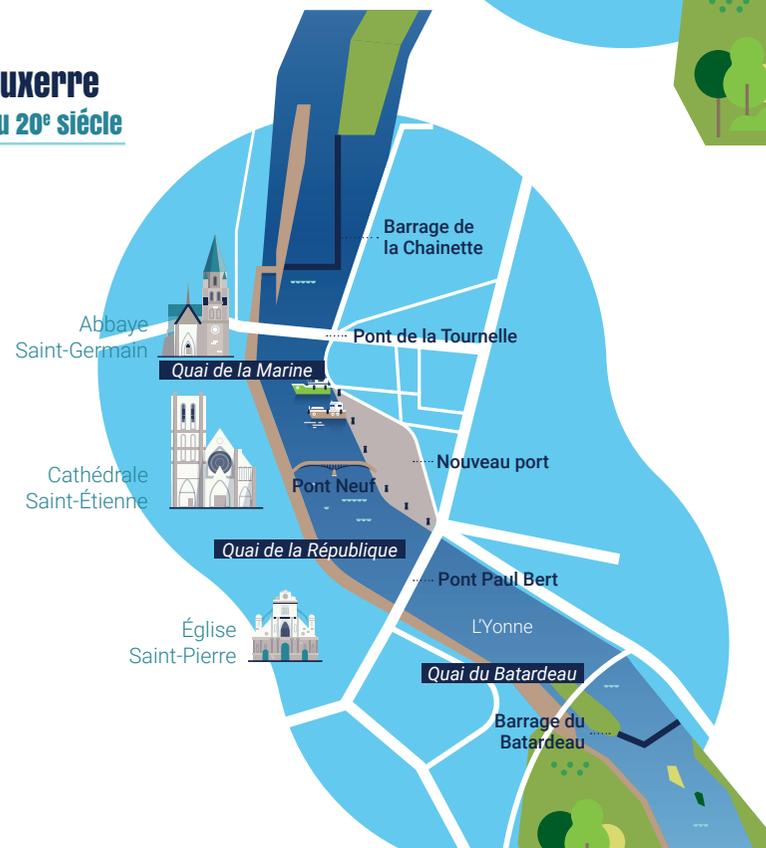
**S'installer aux abords des cours d'eau :** Révisiter près des cours d'eau expose au risque d'inondation. Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, Auxerre a toujours coexisté avec le risque d'inondation de l'Yonne, la rivière étant un atout pour le développement de la ville. S'il est impossible d'interdire toute installation en zone inondable, l'objectif est plutôt de savoir vivre avec le risque et d'aménager de manière réfléchie les abords des cours d'eau.

### Auxerre Avant le 18<sup>e</sup> siècle

— Pertuis



### Auxerre Au 20<sup>e</sup> siècle



## 5 PLACE SAINT-NICOLAS

**Les cours d'eau indissociables de l'Homme :** La majorité des grandes villes se sont développées à proximité des cours d'eau qui offrent une double fonction de barrière naturelle et de voie de transport. Dès l'Antiquité, des hommes se sont installés à proximité de la rivière à Auxerre (Autessiodurum à l'époque). Preuve de son importance, l'Yonne a été divinisée en déesse Icauna. Son nom a donné celui des habitants du département, les « Icaunais ». L'essor d'Auxerre repose en partie sur l'exploitation commerciale de l'Yonne, un héritage toujours perceptible dans la ville aujourd'hui.

**Le Quartier de la Marine :** Dès l'achèvement du canal du Nivernais (voir p.3), les remparts médiévaux qui faisaient face à la rivière ont été détruits (cartes p.8) et un nouveau quartier a émergé : le quartier de la Marine, un secteur animé le long de l'Yonne. Il était le cœur des activités liées au transport de marchandises ou de personnes par bateau, toutes centrées autour du port Saint-Nicolas.

**Qui est Saint-Nicolas ?** La place Saint-Nicolas, accolée à l'un des ports de

la ville, a certainement été une place commerciale dynamique. Saint-Nicolas est le saint patron des marins et bateliers. Sa statue, qui domine la place, symbolise le lien entre Auxerre et son activité batelière ❶. Elle a été offerte au début du 18<sup>e</sup> siècle par la confrérie des mariners.

**Les bateaux de l'Yonne :** Les bateaux qui naviguaient sur l'Yonne possédaient un fond plat pour naviguer dans des eaux peu profondes, avec un faible tirant d'eau. Les moteurs sont apparus au 19<sup>e</sup> siècle. Avant cela, la durée des voyages dépendait du débit de l'Yonne et, lorsque le courant était trop faible, les bateaux étaient tirés (halés) par des chevaux, sur le chemin de halage qui longeait la rivière. Le halage était également utilisé pour remonter le courant.

Parmi les différentes embarcations qui ont naviguées sur l'Yonne, le coche d'eau ❷ est l'une des plus intéressantes. Ce grand bateau apparaît au 17<sup>e</sup> siècle et sert à transporter des voyageurs régulièrement entre Auxerre et Paris. Le trajet prenait entre 3 et 6 jours pour rejoindre la capitale. Néanmoins, le

transport de passagers ne représentait que 5% de l'activité fluviale, laissant la part belle au transport de marchandises. Au 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs types de bateaux spécialement adaptés aux canaux étroits comme celui du Nivernais ont été développés pour transporter de grandes quantités de marchandises jusqu'à Paris, en s'inspirant de la flûte bourguignonne (bateau), comme le Berrichon symbole de la batellerie traditionnelle.

**La dissipation d'une culture batelière :** Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, les industries et les viticulteurs ont progressivement délaissé la voie navigable en faveur du chemin de fer, plus compétitif, sûr et rapide. De plus, une partie du canal du Nivernais n'était pas adaptée au gabarit des bateaux à moteur modernes qui symbolisaient l'avenir de la navigation fluviale, rendant ainsi le canal obsolète. Malgré tout, la fin de la batellerie ne signifiera pas la fin de la tradition de navigation, qui prendra un nouveau souffle avec le tourisme fluvial estival. À ce jour, le canal du Nivernais est l'un des lieux emblématiques du tourisme fluvial.



Port face à la place St-Nicolas, images de l'application LegendR



L'application LegendR vous permet de faire une visite en réalité virtuelle de la place Saint-Nicolas et des quais, ainsi que les coches d'eau et le train de bois.

Sur LegendR, cliquez sur Auxerre et téléchargez «Centre historique #DepuisChezSoi». Démarrez et sélectionnez «Place Saint-Nicolas», vous pourrez accéder à la vue immersive.



## 6 BARRAGE DE LA CHAÎNETTE



*Mais alors quels sont les nouveaux horizons pour Auxerre et l'Yonne ?*

**Le changement climatique, un impact sur l'homme et ses rivières ?** Le changement climatique perturbe les tendances saisonnières, desquelles dépendent les milieux aquatiques. La hausse générale des températures moyennes et des températures extrêmes intensifie l'évaporation de l'eau dans le bassin versant (cours d'eau, sols et nappes souterraines), entraînant des périodes de sécheresse.

Cette accumulation de sécheresse impacte les réserves d'eau dans les nappes souterraines, les cours d'eau et les milieux aquatiques tels que les zones humides. La préservation de la ressource en eau douce est cruciale, car la diminution des volumes d'eau causée par la sécheresse, restreint les différents usages de l'eau (navigation, approvisionnement en eau potable, agriculture, industrie, etc.).

En parallèle, même si la quantité annuelle de pluie reste inchangée, ce sont leurs fréquences et leurs intensités qui évoluent. Il est nécessaire d'avoir des pluies régulières et modérées pour qu'elles s'infiltrent efficacement dans les sols et alimentent les nappes souterraines. Cependant, la tendance se dirige vers des pluies peu fréquentes et intenses, des événements extrêmes qui compromettent la recharge des nappes. Ce type de pluie amplifie le risque d'inondation, que ce soit par débordement de cours d'eau ou par ruissellement.

Enfin, la tendance à l'augmentation des températures induit un réchauffement de certaines masses d'eau, perturbant considérablement la vie aquatique. Les conditions n'étant plus propices aux cycles de vie de la faune et de la flore aquatiques.

**La prévision pour prévenir :** Pour prévenir les inondations et leurs évolutions, il est primordial de surveiller la météo et les débits des cours d'eau. Météo France Vigilance alerte sur ces événements météorologiques et leurs dangers.

De même, pour les crues, Vigicrues mesure en temps réel, via des stations, les niveaux et les débits des cours d'eau, intégrant ces données aux prévisions météo pour fournir un service spécifique de prévision des inondations. Ces stations hydrométriques (hauteurs d'eaux et débits) relèvent de la compétence de la DREAL Bourgogne Franche-Comté (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), qui a également pour projet d'étudier l'évolution des températures de la rivière Yonne.



# VIGICRUES



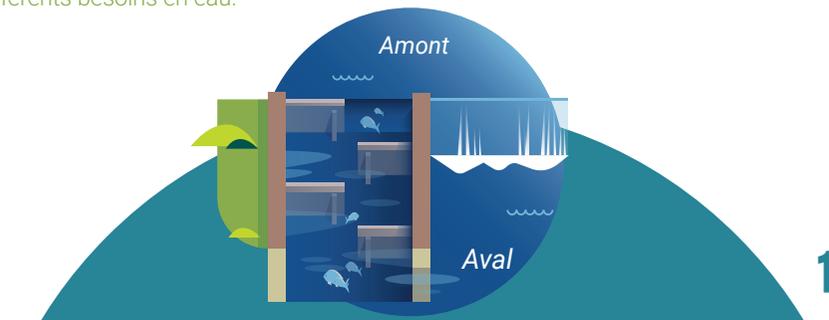
**L'adaptation ou savoir vivre avec le risque :** S'adapter c'est apprendre à vivre avec les inondations en limitant la vulnérabilité des biens et des personnes. En cas de risque, les autorités locales se doivent d'organiser une stratégie de prévision, d'anticipation et d'évacuation, à travers la gestion de crise, matérialisée par un Plan Communal ou Intercommunale de Sauvegarde (PCS/PICS). En parallèle, l'aménagement du territoire et divers documents d'urbanisme (comme le Plan Local d'Urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale, etc.) peuvent contribuer à réduire cette vulnérabilité. Mais, c'est le Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) qui est l'outil de planification majeur pour prévenir du risque. Il permet d'établir des interdictions ou des recommandations de constructions, d'aménagements sur des zones qu'il délimite.

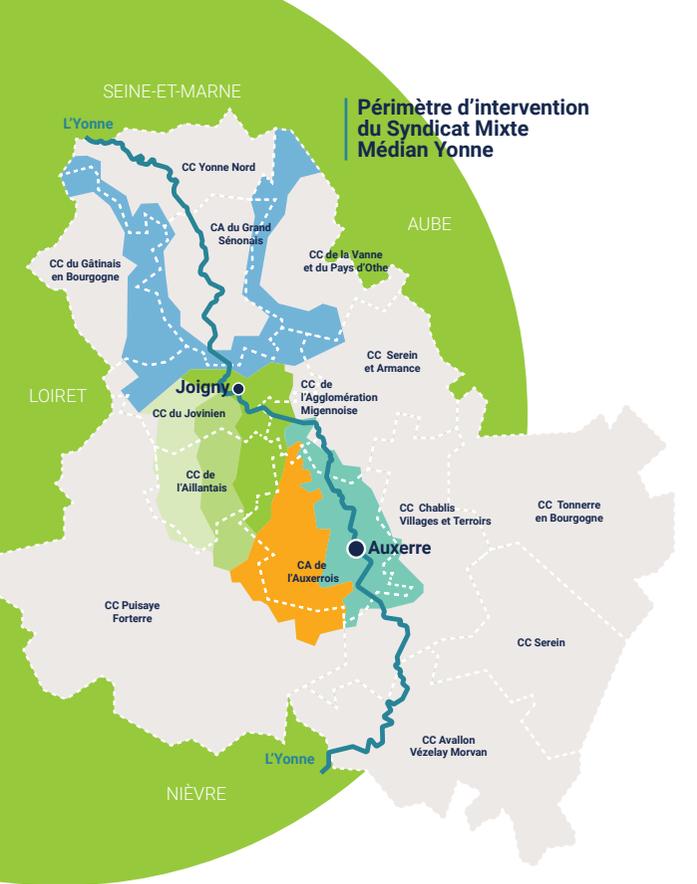
**Préserver le fonctionnement des milieux aquatiques :** Située à Auxerre sur la rive droite de l'Yonne, la zone humide de l'île du Moulin du Président couvre 9 hectares, soit environ 12 fois la superficie du stade de l'Abbé-Deschamps. Le Syndicat Mixte Yonne Médian et la ville d'Auxerre ont entrepris un projet de restauration visant à préserver son rôle d'éponge pendant les crues et de soutien en périodes d'étiage. En valorisant cet espace, les habitants auront l'opportunité de renouer avec ce cadre naturel exceptionnel au sein de la ville, tout en prenant conscience des défis environnementaux.

Dans le cadre de la restauration des milieux aquatiques, il est également bénéfique de rétablir une bonne continuité dans l'Yonne. Les barrages ne doivent pas entraver le déplacement de la faune et des sédiments (sables, graviers, roches qui forment le lit du cours d'eau). Les poissons migrateurs descendent et remontent les cours d'eau pour accomplir leur cycle de vie. Ainsi, sur le site du batardeau, l'ancien barrage à aiguilles a été remplacé par un barrage gonflable, assurant la continuité grâce à la construction d'une passe-à-poisson.

Un vaste programme de reconstruction des barrages manuels de l'Yonne est porté par VNF pour rendre les infrastructures plus performantes, et gérer plus finement la ressource en eau face à l'enjeu du changement climatique. Tous les nouveaux barrages devront assurer la continuité écologique de la rivière.

Les 24 barrages de l'Yonne dite navigable permettent de maintenir un niveau d'eau constant, pour assurer la navigation et les autres usages de l'eau, en toutes saisons. Ce sont les agents VNF qui régulent le plus finement possible le niveau des biefs pour concilier avec équilibre les différents besoins en eau.





- Nord département
- Le Tholon
- La rive gauche de l'Yonne
- Le Rivin
- Le Ravillon
- La rive droite de l'Yonne



Syndicat Mixte  
Yonne Médian

### Syndicat Mixte Yonne Médian

6 bis Place du Maréchal

89000 Auxerre

03 86 94 72 12

contact@yonnemedian.fr

[www.yonnemedian.fr](http://www.yonnemedian.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### Voies navigables de France Centre-Bourgogne

1 chemin Jacques-de-Baerze  
21000 Dijon

03 45 34 13 00

dt.centrebουργogne@vnf.fr

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



Envie de  
découvrir  
d'autres  
Qui l'eût crue ? ®

UNE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU  
POUR PRÉSERVER LES MILIEUX  
DE MANIÈRE PÉRENNE ET DURABLE  
ET RÉDUIRE LE RISQUE D'INONDATION

